



Membre de la plateforme de l'Agence  
des Droits Fondamentaux de l'UE

**FR3**

**A l'attention de Monsieur le Directeur Régional  
Patrick Visonneau  
2 r Gaétan Rondeau  
44201 NANTES**

*Objet : du breton dans ma télé*

Nantes le 18 juin 2011

Monsieur le Directeur Régional,

## **Et maintenant ? / Ha Bremañ ?**

BRETAGNE/BREIZH — *"Le collectif du breton dans la télé"* a relancé en début d'année le combat pour le retour du breton sur les écrans de télévision publique en Loire-Atlantique par un rassemblement à Saint Nazaire à l'occasion de la diffusion en Loire-Atlantique des *"Prizioù"* (Prix de la création en langue bretonne) le 6 février dernier et un courrier aux élus leur demandant d'intervenir pour un retour rapide des missions en Breton sur les antennes de France 3 Nantes.

Ainsi, de Philippe Grosvalet et Patrick Mareschal à Jacques Auxiette, de Philippe Boennec au président Nicolas Sarkozy, en passant par Jean-Philippe Magnen, François de Rigny ou Marie-Odile Bouillé, tous ont répondu positivement, s'employant à relancer France-Télévisions. La réponse de F3 a porté sur trois points : Justification de la suppression des émissions en Breton par leur faible audience et par des problèmes techniques de diffusion (Justification qui pourrait pourtant s'appliquer de la même manière à la région administrée « *Bretagne* »), par possibilité d'accès aux programmes en breton de France 3 sur internet (comme partout dans le monde) et mise à disposition des programmes de France 3 en vue de les diffuser sur télé Nantes.

Le cahier des charges de France Télévision impose clairement à France 3 de diffuser des émissions en breton sur toute la Bretagne historique.

La réponse de France-Télévisions est donc une nouvelle provocation. Même si le collectif demande bien entendu à rencontrer Télecantantes pour étudier l'intégration des émissions bretonnes de France 3 dans ses programmes, la réponse, sur le fond, marque le mépris des dirigeants de France 3 pour les téléspectateurs bretons.

Parallèlement à cette première action, le collectif va cependant s'employer à faire avancer sa revendication auprès du Conseil général de Loire-Atlantique, des Conseils régionaux des régions *"Pays de la Loire"* et *"Bretagne"* ainsi que du ministre de la culture, déjà saisi par M.O. Bouillé et la Président Nicolas Sarkozy.

Rappelons que les émissions en breton de France 3 ont été créées dans le seul but de valoriser la langue et plus généralement le patrimoine culturel régional de la Bretagne dont le président de la République a encore réaffirmé le 8 mars dernier qu'il *"fait l'honneur du patrimoine de la France"*.

Ces émissions n'ont d'ailleurs jamais été remises en cause en région « *Bretagne* » malgré la diminution dramatique du nombre de locuteurs bretons dans tous les départements sans exception. On peut d'ailleurs se poser la question : jusqu'à quand ?

Seule la Loire-Atlantique qui s'affirme pourtant par son dynamisme concernant l'enseignement du breton, grâce notamment, à l'action de de Diwan, de Kentelioù an noz ou de l'ACB, a fait l'objet d'une interruption arbitraire de ces émissions depuis plus de 8 ans maintenant.

Le collectif "*du breton dans la tété*" appelle à nouveau à un geste fort de France 3 pour que l'injustice qui frappe la Bretagne, tant dans le refus de reconnaître son intégrité territoriale que de diffuser une de ses langues, soit enfin réparée !

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur régional, nos meilleures salutations bretonnes, françaises et européennes.

Le Président de Bretagne Réunie

Paul LORET